



Daf Panorama

La Yéchiva Ohaveï Toratéha sous l'égide de Rav Israel Abib

Complément à l'étude du Daf Hayomi

BABA BATRA 68

1/La pièce en dehors du pressoir / 2. Celui qui vend une ville / 3. Le serviteur / 4-5. Santer : homme ou terrain / 6-7. Une difficulté pour celui qui pense que c'est un terrain / 8. Les enclos / 9. Celui qui vend un champ

1. La Guémara rapporte un cas où l'un a dit à l'autre qu'il lui vendait le pressoir et tout ce qui va avec, et qu'il y avait des échoppes à l'extérieur du pressoir où on répandait des graines de sésames avant qu'elles ne soient écrasées pour leur huile. On a tranché que si en vendant il a défini les limites, (comme ça montre qu'il vend généreusement), il vend aussi cette petite pièce et sinon non.
2. **Mishnah** : celui qui vend une ville vend les maisons, les puits, les fossés, les caves, les établissements de bain, les pigeonniers, les pressoirs à olives et les Beit Hashelahine (on va expliquer). Mais il ne vend pas les biens mobiliers. Et s'il lui a dit qu'il vendait la ville et tout ce qui s'y trouve, il vend tout, même s'il y a des animaux et des esclaves. Rabban Chimone ben Gamliel pense que celui qui vend une ville vend avec le santer (on va expliquer).
3. Il existe un doute de savoir si un esclave est un bien mobilier ou immobilier, et si lorsqu'un homme vend ses biens à un autre il le vend avec ou pas. Rav Aha tire donc une preuve de cette Mishnah qu'un esclave est comme un bien mobilier, preuve réfutée par la Guémara qui dit que même s'il avait été comparable à un bien mobilier (*a fortiori* pour un bien immobilier), il n'est pas vendu avec la ville car il diffère du terrain de la ville en ce sens qu'il se meut. Si la Guémara n'avait pas effectué ce distinguo, il y aurait eu une difficulté si on l'avait comparé à un bien mobilier → pourquoi aurait-on dit dans la Mishnah « même » les animaux et les esclaves ? En effet, il n'y aurait eu aucun nouvel enseignement avec ce « même » alors qu'on a un enseignement quand on fait le distinguo.
4. Il a été expliqué dans la Mishnah que celui qui vend une ville vend le Beit Hashelahine et Rabban Chimone ben Gamliel dit qu'il vend le Santer. Il y a une discussion dans la Guémara au sujet de l'interprétation de ces deux termes et au sujet de la discussion de la Mishnah. Selon une première explication, Beit Hashelahine renvoie à des terrains qui étaient en dehors de la ville, tout autour. Selon Tana Kama, ceci est donc vendu avec la ville, mais le Santer (greffier) non. Et justement Rabban Chimone ben Gamliel vient dire que même le greffier est « vendu » avec la ville.
5. Chimone ben Avtoulmous pense que Santer sont les champs qui entourent immédiatement la ville qui sont vendus avec elle, et que Beit Hashelahine sont des jardins situés dans et autour de la ville. Et donc ces champs ne sont pas vendus selon Tana Kama et Rabban Chimone ben Gamliel pense que ces champs (Santer) le sont et donc *a fortiori* les petits jardins.
6. On objecte sur celui qui pense que Santer sont les champs voisins : il y a une Baraïta où Rabbi Yehouda dit que le Santer n'est pas vendu avec, mais que le scribe est vendu avec. Puisque le deuxième élément est une personne, le premier devrait l'être aussi ! Mais la Guémara estime que ce n'est pas une preuve. Mais en regardant la fin de la Baraïta, on a du mal : en effet, on dit là-bas que l'on ne vend pas avec la ville ni « ses restes », ni ses banlieues, ni les forêts réservées pour la ville, ni les enclos des animaux, oiseaux ou poissons. Et on explique que les « restes » renvoient à des parcelles de champ éparses qui ne sont pas vendues avec la ville → on déduit de là que les champs eux-mêmes sont vendus (ces fameux champs voisins) ! Donc quand Rabbi Yéhouda dit que Santer n'est pas vendu, cela ne peut pas faire allusion aux champs.
7. On répond qu'il faut inverser l'enseignement de Rabbi Yéhouda et dire que pour lui Santer (les champs) est vendu avec la ville, mais que le scribe non. Et ainsi, les parcelles de terre éparses et les banlieues ne sont pas vendues. Et Rabbi Yéhouda pense comme Rabban Chimone ben Gamliel qu'un Santer est vendu avec la ville, mais n'est pas d'accord avec ce dernier au sujet des banlieues car ce dernier pense qu'elles sont vendues avec la ville.

8. On a vu au 6 que les enclos proches de la ville n'étaient pas vendus avec elle. On objecte avec une Baraïta disant qu'ils sont vendus ! On explique en disant que lorsqu'ils ne sont pas vendus c'est qu'ils s'ouvrent vers l'extérieur de la ville, et que lorsqu'ils sont vendus c'est qu'ils s'ouvrent vers l'intérieur.
9. **Mishnah** : celui qui vend un champ (sans préciser ce qui est inclus dans la vente) vend les pierres nécessaires pour son exploitation, les roseaux dans la vigne nécessaires à l'exploitation de cette vigne, la récolte encore attachée au sol, le fourré de roseaux qui occupe une surface de moins d'un quart de kav, la cabane du gardien qui n'est pas enduite d'argile, le caroubier non encore greffé (jeune) et le sycomore vierge (avant que l'on ne coupe ses feuilles). Mais il ne vend ni les pierres non nécessaires à l'exploitation du champ, ni les roseaux dans la vigne non nécessaires à son exploitation ni la récolte détachée du sol. Mais s'il lui a dit qu'il lui vendait le champ et tout ce qu'il contenait, il lui vend tout sauf, dans tous les cas (qu'il lui dise ou non) le fourré de roseaux qui occupe une surface d'au moins un quart de kav, la cabane du gardien qui est enduite d'argile, le caroubier qui a été greffé et le sycomore qui a été taillé.

Retrouvez l'ensemble des Daf Panorama sur www.dafhayomi.fr rubrique Résumés

www.dafhayomi.fr - +33 6 14 55 78 08 - Sponsorisez le Daf Panorama - Info@dafhayomi.fr

Leelouy Nichmat Baroukh Ben Aaron Hacoheh, Chemouel Ben Rahmouna, Chira Artza Bat Leah

www.ohavei-torateha.com